Campagne d'information et de prévention 2018 RISQUES MAJEU Etes-vo www.lesbonsreflexes.com

Près de chez vous, 10 sites industriels sont concernés :

- > Suez RR IWS -Le-Pont-de-Claix
- Vencorex
- > Institut Laue Langevin
- > Arkema Jarrie
- > Framatome Jarrie
- > Sobegal
- > Stepan Europe
- > ST Microelectronics
- > Titanobel
- > Umicore Specialty Powders France



Jous oui...

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Des risques de nature variée

Selon la nature des produits impliqués, un accident peut entraîner un incendie, une explosion ou une émission de produits toxiques ou radioactifs.

Les industriels, particulièrement impliqués

Soumis à une réglementation stricte, les industriels agissent prioritairement pour réduire les risques à la source, garantir la sécurité des populations riveraines et de leurs salariés. Ils réalisent des études de dangers et d'impact, élaborent des politiques de prévention, forment leurs collaborateurs et organisent des exercices de sécurité afin de tester leurs Plans d'opération interne (POI) et Plans d'urgence interne (PUI).

Vous informer, une nécessité!

L'information sur les risques industriels majeurs est une obligation réglementaire. Tous les 5 ans, une information doit être réalisée dans chacun des périmètres concernés. Brochures, affichettes, site internet, actions de communication... sont là pour porter à la connaissance de la population l'existence et la nature des risques, leurs conséquences potentielles, les mesures prévues pour alerter, protéger et secourir.

Il existe plus de 120 établissements à risques industriels majeurs en Auvergne-Rhône-Alpes. Dont certains, près de chez vous.

Un accident peut arriver dans le cadre d'une activité industrielle (établissements classés Seveso), nucléaire, de transport ou de stockage de matières dangereuses. Engendrés par une production industrielle dont notre société a besoin, ces risques font l'objet de mesures drastiques pour éviter qu'un accident ne survienne. Mais le risque zéro n'existe pas...

Alors comme nous, lisez cette brochure et soyez prêts!

Le mot du Préfet

Vous informer et vous protéger

ous habitez ou travaillez dans une zone à risques industriels majeurs. Notre devoir est de vous protéger, mais aussi de vous informer. Cette brochure vous présente les risques auxquels vous pouvez être exposés et la conduite à tenir en cas d'alerte. N'en négligez pas la lecture, car il en va de votre sécurité et de celle de vos proches. Prenez le temps de partager les informations qu'elle contient avec votre entourage, d'en mémoriser les éléments principaux, de placer bien en évidence, chez vous, le magnet des consignes joint au document. Car si un accident survient, vous devrez être prêts à agir en respectant bien toutes les consignes. Simples à retenir, faciles à appliquer, elles sont capitales pour le succès des opérations de secours. Et la protection de tous. ■



L'alerte

La sirène retentit



3 fois 1 mn 41 s

Elle émet un son modulé, montant puis descendant. Ce son est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes chacun, séparés par un intervalle silencieux de 5 secondes.** Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes (voir ci-contre).

Fin de l'alerte



Elle est signalée par un **son continu d'une durée de 30 secondes.** Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



COMMENT RECONNAÎTRE LA SIRÈNE ? Elle est testée le 1er mercredi de chaque mois à 12h. Vous pouvez aussi écouter le signal complet 24h/24, 7j/7 sur www.lesbonsreflexes.com et au 04 78 77 36 00 (numéro non surtaxé). Cette sirène est déclenchée en cas d'accident. Elle indique que des mesures de protection sont à prendre. Mieux vous connaîtrez les gestes à faire et à ne pas faire, et plus vous assurerez votre sécurité et celle de vos proches.

Ne paniquez pas, l'essentiel se trouve dans cette brochure. Vous l'aurez lue et connaîtrez donc les consignes à mettre en œuvre.

Notamment, ne quittez pas votre abri avant la fin de lalerte et ne prenez pas d'initiatives particulières sans y avoir été invité par les autorités.

À faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation. Ne procédez à l'évacuation que si le préfet vous le demande.



J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio, à la télévision ou sur les sites internet officiels (préfecture, mairie). Si l'accident nécessite une évacuation ou la prise de comprimés d'iode, des consignes spécifiques vous seront transmises par le préfet.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écourtez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, et vous gênez les secours. Le personnel enseignant est spécialement formé pour mettre les enfants en sécurité.

COMME MOI, VOUS AVEZ SUREMENT destions

Qu'est-ce qu'un PPI?

Le PPI (Plan particulier d'intervention) **définit** l'organisation des secours et les moyens d'intervention en cas d'accident. Il ne doit pas être confondu avec le PPRT (Plan de prévention des risques technologiques), qui réglemente l'urbanisation autour des sites industriels à risques dans un objectif de prévention et de protection des populations riveraines. Le périmètre d'un PPI est généralement beaucoup plus grand que celui d'un PPRT.

Y a-t-il d'autres moyens d'alerte que la sirène?

Tout dépend des communes et des industriels. Certains gèrent des systèmes d'appel téléphonique en masse, des haut-parleurs fixes ou mobiles, des panneaux à messages variables... **Renseignez-vous** auprès de votre mairie et des industriels à proximité!

À quoi servent les comprimés d'iode? Quelles sont les populations concernées?

Seuls les riverains concernés par certains risques nucléaires sont soumis à la prise de comprimés d'iode stable permettant de **protéger leur thyroïde en cas de rejets accidentels radioactifs dans l'atmosphère.** La dernière campagne de distribution a eu lieu en 2016 ; les comprimés ont une validité de 7 ans. Plus d'info sur : www.distribution-iode.com



Information générale sur les risques

	EFFETS THERMIQUES	EFFETS TOXIQUES	EFFETS DE SURPRESSION	EFFETS RADIOLOGIQUES
Effets et phénomènes dangereux	Incendie Combustion de liquides ou de solides - Explosion de gaz → Transmission de la chaleur par convection, radiation ou conduction	Émission d'une substance toxique Fuite de liquide avec vaporisation - Fuite de gaz - Incendie avec dégagement de produits toxiques - Mélange de produits incompatibles - Dégagement de produits toxiques par contact avec de l'eau Déplacement du nuage toxique en fonction de la densité du gaz et des conditions météorologiques	Explosion Eclatement de réservoir - Explosion de gaz ou de solides Propagation à grande vitesse d'une onde de pression (onde de choc)	Émission de radioactivité Accident majeur Dispersion d'éléments radioactifs sous forme d'aérosols ou de particules dans l'air, l'eau ou le sol
Conséquences sur les personnes	Brûlures aux 1 ^{er} , 2° et 3° degrés	Irritation, intoxication, asphyxie : les conséquences dépendent de la toxicité de la substance, de la dose reçue et de la voie d'exposition (voie respiratoire ou cutanée)	Blessures provenant de la projection de débris, lésions internes (poumons, tympans)	Contamination par voie interne ou externe, irradiation augmentant le risque de développement de cancers : les conséquences dépendent de la radio-toxicité de la substance, de la durée d'exposition et de la dose reçue



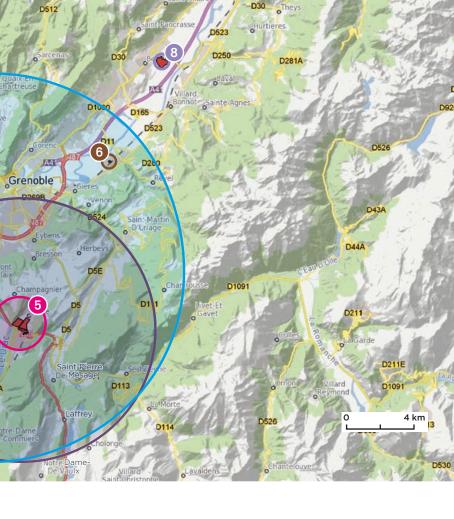
Entreprises et communes concernées

ENT	REPRISES	COMMUNE D'IMPLANTATION	PRINCIPAUX DANGERS	PÉRIMÈTRE D'INFORMATION
0	SUEZ RR IWS - LE PONT-DE-CLAIX	Le-Pont-de- Claix		0 m
2	VENCOREX	Le-Pont- de-Claix	\&	15 000 m
3	INSTITUT LAUE LANGEVIN	Grenoble	A	500 m
4	ARKEMA JARRIE	Jarrie		10 000 m
6	FRAMATOME	Jarrie	\&	2000 m
6	SOBEGAL	Domène	⋄ ◇	501 m
7	STEPAN EUROPE	Voreppe		280 m
8	ST MICROELECTRONICS	Crolles	\&	430 m
9	TITANOBEL	Veurey- Voroize	♦	1270 m
•	UMICORE SPECIALTY POWDERS FRANCE	Grenoble		183 m

Liquides toxiques / Gaz toxiques / Liquides inflammables dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau des gaz toxiques Solide réagissant violemment au contact de l'eau

Liquides inflammables Gaz inflammables
Gaz liquéfiés inflammables
Solides inflammables





COMMONES CONCERNEES	PAGE
Isère : Le-Pont-de-Claix	12
Isère: Biviers, Bresson, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Corenc, Domène, Échirolles, Eybens, Fontaine, Fontanil-Cornillon, Gières, Grenoble, Herbeys, Jarrie, Livet-et-Gavet, Meylan, Montbonnot-Saint-Martin, Montchaboud, Monteynard, Mont-Saint-Martin, Murianette, Notre-Dame-de-Mésage, Noyarey, Poisat, Le Pont-de-Claix, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Revel, Saint-Égrève, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Ismier, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-de-la-Cluze, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Paul-de-Varces, Saint-Pierre-de-Mésage, Sassenage, Séchilienne, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Venon, Le Versoud, Vif, Vizille	13
Isère : Fontaine, Grenoble, Saint-Martin-le-Vinoux	14
Isère: Bresson, Brié-et-Angonnes, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Échirolles, Eybens, Gières, Grenoble, Le Gua, Herbeys, Jarrie, Montchaboud, Notre-Dame-de-Commiers, Notre-Dame-de-Mésage, Poisat, Le Pont-de-Claix, Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin-de-la-Cluze, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Paul-de-Varces, Saint-Pierre-de-Mésage, Séchilienne, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varces-Allières-et-Risset, Vaulnaveys-le-Bas, Vaulnaveys-le-Haut, Vif, Vizille	15
Isère : Champagnier, Champ-sur-Drac, Jarrie, Montchaboud, Notre-Dame-de- Mésage, Varces-Allières-et-Risset	16
Isère : Domène	17
Isère: Voreppe	18
Isère : Bernin, Crolles	19
Isère : Moirans, Saint-Quentin-sur-Isère, Veurey-Voroize, Voreppe	20
Isère : Grenoble	21









PLATEFORME CHIMIQUE DU PONTDE-CLAIX

Plateforme chimique- Rue Lavoisier 38800 Le Pont-de-Claix http://www.plateformechimiquedupontdeclaix.com

La plate-forme aujourd'hui

Les sociétés présentes sur la plate-forme chimique du Pont-de-Claix figurent parmi les principaux acteurs économiques de la région grenobloise.

Ses produits chimiques sont utilisés comme matières premières ou composants par des clients internationaux, pour des applications industrielles ou domestiques: hygiène et santé (traitement de l'eau, pharmacie, matériel médical...), ameublement (mousses synthétiques, vernis), électronique et téléphonie (vernis, revêtements plastiques...), automobile et transports (mousses sièges, peintures hautes performances, joints, etc.).

L'objectif des sociétés de la plate-forme est d'assurer un développement durable de leurs activités, grâce à un haut niveau de compétences et de maîtrise de la sécurité.

Moyens de secours

Le Plan d'Opération Interne (POI), opérationnel 24h/24, couvre l'ensemble des sociétés présentes et repose sur des moyens humains et matériels complémentaires. Ce POI est révisé régulièrement et fait l'objet de tests mensuels.

Moyens humains

- Une organisation d'astreinte et des agents de sécurité, permettant d'assurer le premier niveau d'intervention (gestion des alertes, secours aux blessés, reconnaissance, extinction incendie...).
- Une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires, spécialisée dans le risque chimique.
- Des secouristes du travail, un service médical intégré, des équipes d'appui.

Moyens matériels

- Un système informatisé d'alerte aux gaz toxiques.
- Des véhicules d'intervention.
- Un protocole d'assistance mutuelle avec Arkema Jarrie.
- Un bassin de rétention des pollutions accidentelles.



Plate-forme Chimique du Pont-de-Claix





Actions de communication

Publication annuelle des résultats en matière de sécurité et d'environnement.

Site internet et réseaux sociaux

Visites d'usine, contacts réguliers avec la presse, rencontres avec les riverains, implication dans des organismes extérieurs, comme le SPPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise), sensibilisation du milieu enseignant, partenariat avec l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)...

Application de la démarche "communication à chaud" de l'Union des industries chimiques qui vise à informer en cas d'incident, même mineur, sur les sites industriels.

à noter dans ce bassin...

EXTRACTHIVE CHEMICAL PRODUCTS

(plate-forme chimique du Pont-de-Claix) est issue du rachat d'une partie des activités de la société Isochem fin 2017.

La société raffine un composé chimique spécifique pour le compte de la société Vencorex, et développera prochainement des pilotes expérimentaux de traitement de déchets et de purification d'effluents. Suite à l'abandon des activités à risque, l'étude de dangers est en cours de révision.



PLATEFORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Plateforme chimique – Rue Lavoisier 38800 Le Pont-de-Claix /// Tél. 0476 695138 shd-fran-pont.de.claix.rvf@suez.com ///



Année d'implantation sur le site : 1991 /// Effectif moyen : 48 personnes Informations fournies par le directeur du site

Activités /

Incinération haute température de déchets dangereux et non dangereux, avec valorisation énergétique et matière. Principaux déchets traités : solvants et eaux chargés en produits spécifiques, gaz frigorifiques.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 18 août 2014 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 0 m

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquides toxiques, liquides inflammables, produits réagissant violemment ou dégageant des gaz toxiques au contact de l'eau, dangereux pour l'environnement		fumées toxiques, explosion, incendie, nuage toxique au contact de l'eau par libération d'une substance toxique, nuage toxique par contact avec de l'eau, pollution
gaz toxique, gaz comburant, gaz inflammables, gaz liquéfié inflammable sous pression, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, nuage et fumées toxiques, incendie, explosion

Moyens de secours humains /

- → Gérés par la plateforme du Pont-de-Claix
- → Moyens spécifiques au site : Sauveteurs secouristes du travail

Moyens de secours matériels /

- → Gérés par la plateforme du Pont-de-Claix
- → Moyens spécifiques au site : extincteurs, sprinklers, bornes incendie, canons à eau fixes, couronnes d'arrosage des bacs de stockage

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Chaînes instrumentées de sécurité
- → Formation du personnel
- → Analyse des risques selon la méthode HAZOP

Actions de communication et sensibilisation /

→ Participation aux actions communes de la plateforme

VENCOREX

PLATEFORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Rue Lavoisier - BP 16 38801 Le Pont-de-Claix /// Tél. 0476 69 50 00 communication@vencorex.com



Année d'implantation sur le site : 1916 /// Effectif moyen : 400 personnes Informations fournies par le service communication du site

Activités /

Fabrication de produits chimiques à destination d'autres industriels. Ces produits sont utilisés pour la fabrication de peintures, vernis, adhésifs... et concernent de nombreux domaines de la vie quotidienne : hygiène, automobile, transports, loisirs, électronique, bâtiment...

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 10 mai 2016 réglemente les activités du site. ///
Les différentes études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2018.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : **15 000 m** Scénario majorant associé : **fuite de produit toxique**

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz toxiques		nuage toxique

Moyens de secours humains /

→ La plateforme possède une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires, des secouristes du travail, des agents de sécurité présents 24h/24, une cellule de gestion de crise assurée par des équipes d'astreinte

Moyens de secours matériels /

- → Gérés par la plateforme
- → Les ateliers de Vencorex sont équipés d'installations fixes activées dès les premières secondes d'un accident (incendie ou nuage toxique) : rideaux d'eau, lances incendie, systèmes d'arrosage à l'eau ou à la mousse...

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Instrumentation, informatique industrielle, automates de sécurité
- → Bâtiments hautement sécurisés assurant le confinement des installations de production
- → Formation et habilitation du personnel

Actions de communication et sensibilisation /

→ Participation aux actions communes de la plateforme : publication annuelle des résultats sécurité et environnement (brochure, rencontre avec les interlocuteurs de proximité...), visites de site, application de la démarche « communication à chaud » de l'UIC (Union des industries chimiques), site internet et réseaux sociaux...

INSTITUT LAUE LANGEVIN

71 avenue des Martyrs - CS 20156 38042 Grenoble cedex 9 /// Tél. 04 76 20 72 72 reacteur@ill.eu /// https://www.ill.eu



Année d'implantation sur le site : 1969 ||| Effectif moyen : 500 personnes Informations fournies par le chef de la division réacteur du site

Activités /

Centre de recherche international, leader mondial en sciences et techniques neutroniques, exploitant un réacteur nucléaire à haut flux de neutrons. 40 instruments scientifiques de haute technologie sont mis à la disposition de 1500 chercheurs du monde entier chaque année. Production de radio-isotopes pour la thérapie anticancéreuse, études sur les enzymes et leur comportement, afin de concevoir des médicaments plus efficaces, recherche pour améliorer les performances des matériaux à haute température, études décisives sur les neutrinos stériles...

Réglementation du site /

Décret de création du Réacteur à Haut Flux du 19 juin 1969. /// Décret du 5 décembre 1994 portant nouvelle autorisation de création par l'ILL d'une installation dénommée Réacteur à Haut Flux, sur le site de Grenoble. /// Arrêté du 3 août 2007, modifié en 2017, autorisant l'ILL à poursuivre les prélèvements et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site de Grenoble.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 500 m

Scénario majorant associé : scénario de fusion à l'air du cœur du réacteur

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
produits radioactifs	A	rejets radioactifs, contamination

Moyens de secours humains /

- → Équipe de quart
- → Équipe sécurité
- → Astreintes de service, de crise et environnement
- → Permanence radioprotection
- → Support de la formation locale de sécurité du CEA-Grenoble et des services publics

Moyens de secours matériels /

- → Véhicules de contrôle de la radioactivité dans l'environnement
- → Véhicules d'intervention du CEA-Grenoble et des services publics

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Actions de réduction permanente des risques à la source
- → Travaux conséquents réalisés suite au retour d'expérience des événements Fukushima
- → Mise en œuvre de dispositions de prévention et de protection : plans d'urgence, exercices de crise, mises en situation, surveillance de l'environnement

Actions de communication et sensibilisation /

- → Réunion régulière de la Commission locale d'information (CLI) présidée par le Conseil général
- → Participation annuelle à la Fête de la science, au village des sciences à Minatec (Grenoble) : plus de 3000 visiteurs en 2017

ARKEMAJARRIE



RN 85 - 38560 Jarrie /// Tél. 0476397373 /// https://www.arkema.com/fr

Année d'implantation sur le site : 1916 ||| Effectif moyen : 330 personnes Informations fournies par le directeur et responsable communication du site

Activités /

Fabrication de produits chimiques utilisés dans les industries du papier, de la détergence et du traitement de l'eau, les marchés des silicones, des diélectriques et des fluides caloporteurs.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 15 janvier 2007 modifié le 15 décembre 2013 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2017.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 10000 m Scénario majorant associé : rupture de l'enveloppe

Scénario majorant associé : rupture de l'enveloppe d'un wagon de produit toxique

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz toxique, gaz liquéfié inflammable sous pression		nuage toxique, incendie, explosion
liquide toxique, gaz toxique, gaz comburant, liquide comburant, gaz sous pression, dangereux pour l'environnement		nuage toxique, incendie, explosion

Moyens de secours humains /

- → Cellule de gestion de crise assurée par une équipe d'astreinte
- → Équipes de secouristes, médecin et infirmières du travail, et agents de≈sécurité
- → Pompiers internes

Moyens de secours matériels /

- → Centralisation des systèmes de sécurité
- → Moyens d'intervention fixes et mobiles
- Convention d'entraide avec la plateforme chimique du Pont-de-Claix permettant de mobiliser des moyens supplémentaires

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Mise en place de barrières instrumentées supplémentaires dans le cadre du PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) sur 2 ateliers
- → Limitation des quantités stockées de produits finis
- → Confinement d'installations
- → Analyses des risques des ateliers tous les cinq ans conduisant à l'amélioration des dispositifs de sécurité (capteurs, asservissements...) et des installations

Actions de communication et sensibilisation /

→ Dans le cadre de sa démarche de proximité Terrains d'entente®, l'usine dialogue régulièrement avec ses parties prenantes (riverains, éducation nationale, associations...) et adhère à la démarche de communication à chaud de l'UIC (Union des industries chimiques)

FRAMATOME JARRIE

291 route de l'électrochimie 38560 Jarrie /// Tél. 0476685656 astreinte.direction.jarrie@areva.com ///



Année d'implantation sur le site : 1961 ||| Effectif moyen : 250 personnes Informations fournies par l'ingénieur risques majeurs du site

Activités /

Production d'éponges de zirconium, utilisées dans le secteur du nucléaire civil. Une partie de la production ainsi que certains produits dérivés sont vendus pour d'autres applications telles que l'aéronautique, le médical, l'optique et l'électronique.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 31 août 2004 modifié en 2012 réglemente les activités du site. **///** Les études de dangers de l'établissement sont mises à jour périodiquement, la dernière dantant de 2018.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 2000 m

Scénario majorant associé : scénario de fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
solide réagissant violemment au contact de l'eau		nuage toxique par contact avec de l'eau
gaz toxiques		nuage toxique

Moyens de secours humains /

- → Moyens humains formés
- → Assistance médicale basée sur le site d'Arkema Jarrie
- → Convention d'assistance signée entre les entreprises de la chimie du Sud Grenoblois : mise à disposition des moyens humains et matériels d'Arkema, de la plateforme du Pont-de-Claix et du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours)

Moyens de secours matériels /

- → Matériels vérifiés mensuellement : extincteurs répartis sur le site et lances monitor en poste fixe
- → Contrat avec Arkema pour mobilisation de moyens externes dans un délai très court (notamment une réserve d'eau incendie haute et basse pressions, des centrales mousse, des véhicules d'intervention équipés de moyens radio ou encore de lances mobiles)

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Procédure d'arrêt d'alimentation
- → Fermeture automatique sur déclenchement
- → Chaînes de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

→ Organisation d'une journée annuelle de rencontre des parties prenantes : mairie, voisins, administration (DREAL), autres industriels...

SOBEGAL DOMÈNE

Z.I. de l'Industrie 38420 Domène /// Tél. 0476771490 sse@antargazfinagaz.com ///



Année d'implantation sur le site : 1964 | Effectif moyen : 2 personnes Informations fournies par le chef de centre

Activités /

Réception, stockage et distribution de GPL (Propane) pour utilisations domestiques ou industrielles. Réalisation de transferts de produits, sans aucune transformation chimique. Distribution assurée sous forme de « vrac », par le remplissage de camions citernes pour livraison.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 10 novembre 1992 modifié le 21 août 2015 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2014.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : **501 m**

Scénario majorant associé : explosion d'un nuage de gaz suite à rupture d'une tuyauterie du réservoir

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
gaz liquéfié inflammable sous pression		incendie, explosion

Moyens de secours humains /

- → Les personnels du sites sont tous secouristes du travail et formés à la lutte contre l'incendie et autre accident pouvant survenir sur le dépôt
- → Surveillance permanente du site et astreinte capable d'intervenir rapidement

Moyens de secours matériels /

- → Réseau incendie et réserve d'eau assurant son autonomie en cas de besoin
- → Renfort apporté par le SDIS 38 (Service départemental d'incendie et de secours) en cas de besoin

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Dispositifs de sécurité répondant à la politique de prévention des accidents majeurs déployée par Sobegal
- Surveillance permanente des installations par des dispositifs techniques de détection de gaz et de feu. La détection d'une dérive entraîne la mise en sécurité automatique du site

Actions de communication et sensibilisation /

→ Participation à la Commission de suivi de site (CSS)



STEPAN EUROPE

Chemin Jongkind CS20 127 38340 Voreppe /// Tél. 0476505100 /// http://www.stepan.com Stepan り

Année d'implantation sur le site : 1958 | Effectif moyen : 170 personnes Informations fournies par le directeur du site

Activités /

Fabrication de produits tensio-actifs et de spécialités mis en œuvre sur de nombreux marchés : adoucissants textiles, cosmétiques, traitement de l'eau, additifs pétroliers, émulsifiants...

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 22 décembre 2008 modifié le 16 janvier 2015 réglemente les activités du site. /// Les études de dangers sont mises à jour périodiquement, la dernière datant de 2015.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 280 m

Scénario majorant associé : scénario de fuite d'un produit toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique, toxicité spécifique		nuage toxique
liquides inflammables	(N)	incendie
produits dangereux pour l'environnement	\$	pollution

Moyens de secours humains /

- → Sauveteurs secouristes du travail
- → Compagnie interne de pompiers volontaires
- → Cellule de gestion de crise assurée par une équipe d'astreinte

Moyens de secours matériels /

- → Poteaux incendie
- → Extincteurs et lances à eau
- → Réserve d'émulseur
- → Aire de pompage sur la rivière
- → Bassin de rétention afin de contenir les eaux d'extinction

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Suppression du stockage en conteneurs et manipulation sous vide d'un produit toxique
- → Installations de traitement des gaz
- → Isolation ignifuge, disques de rupture
- → Chaînes de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

→ Visites de l'usine sur demande, présentations aux milieux enseignants et étudiants



ST MICROELECTRONICS

850 rue Jean Monnet
38926 Crolles Cedex /// Tél. 0476 92 60 00
crolles.communication@st.com ///
http://www.st.com/content/st com/en.html



Année d'implantation sur le site : 1992 /// Effectif moyen : 4000 personnes Informations fournies par le directeur Environnement, Sécurité, Hygiène industrielle du site

Activités /

Centre de Recherche et développement (R&D) de procédés et d'outils de conception de circuits intégrés haute technologie. Centre de fabrication de puces semi-conducteur hautement intégrées sur plaquettes de silicium de 200 mm et 300 mm.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 20 mai 2016 réglemente les activités du site. // L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2014.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 430 m

Scénario majorant associé : fuite de capacité de gaz toxique

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique		nuage toxique
gaz toxique		nuage toxique

Moyens de secours humains /

- → Pompiers professionnels présents 24h/24
- → Service médical ouvert 24h/24, médecins du travail en journée
- → Cellule de gestion de crise et service d'astreinte pour les cadres opérationnels

Moyens de secours matériels /

- → Moyens de secours contre l'incendie et les fuites chimiques
- → Réseaux sprinklers automatiques
- → Réserves d'eau
- → Réseaux internes de poteaux incendie et de colonnes sèches

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- Installations confinées dans un bâtiment spécifique, équipées de détection de fuite, d'extraction et de système de captage des gaz
- → Distribution des gaz et produits chimiques liquides dans des tuyauteries double enveloppe avec détection de fuite
- → Limitation du volume des capacités mobiles

Actions de communication et sensibilisation /

→ Édition et diffusion annuelles auprès du public et des institutions d'une déclaration environnementale certifiée EMAS (système de management environnemental et d'audit), présentant la politique et les résultats environnementaux du site



TITANOBEL

296 rue de la Béalière – ZA Actipole Activillage Saint-Jean 38113 Veurey-Voroize /// Tél. 04 76 53 92 85 echaillon@titanobel.com ///



Année d'implantation sur le site : 1943 /// Effectif moyen : 10 personnes Informations fournies par le chargé de missions Hygiène Sécurité Environnement du site

Activités /

Stockage souterrain de produits destinés aux carrières à ciel ouvert et souterraines, aux chantiers de travaux publics et aux stations de ski alpines.

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2011 modifié le 7 avril 2017 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de janvier 2016.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : 1270 m

Scénario majorant associé: explosion du camion de réapprovisionnement

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
explosif		explosion

Moyens de secours humains /

- → En interne : personnel du site formé aux risques liés au stockage et à la manipulation des produits, et également au maniement des premiers moyens de lutte contre l'incendie disponibles sur le site
- → En externe : les casernes locales des pompiers du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) pour les incendies et la gendarmerie locale

Moyens de secours matériels /

- → Extincteurs répartis sur le site
- → Extincteurs à bord des camions
- → Extincteur sur chaque chariot élévateur

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Diminution de la quantité livrée dans le camion de réapprovisionnement
- → Dispositifs de prévention des risques incendie et foudre
- → Formation du personnel et respect des consignes de sécurité
- → Réunion trimestrielle de sécurité avec le personnel de l'établissement

UMICORE SPECIALTY POWDERS FRANCE

54 avenue Rhin et Danube 38100 Grenoble /// Tél. 0476705454 toolmaterials@eu.umicore.com /// http://www.csm.umicore.com



Année d'implantation sur le site : 1949 /// Effectif moyen : 105 personnes Informations fournies par la direction du site

Activités /

Développement, production et commercialisation de poudres métalliques pour la fabrication d'outils diamantés (travail de la pierre ou des matériaux de construction) et de carbures cémentés (pièces d'usinage, de perçage, de laminage...).

Réglementation du site /

L'arrêté préfectoral du 20 juillet 2005 modifié le 14 juin 2017 réglemente les activités du site. /// L'étude de dangers est mise à jour périodiquement, la dernière datant de 2013.

Les risques et leurs effets /

Périmètre de la zone à risques (PPI) : **183 m**

Scénario majorant associé : scénario de fuite toxique au niveau d'un équipement industriel

CARACT. DE DANGER DES PRODUITS	PICTOGRAMMES DE DANGER	RISQUES MAJEURS
liquide toxique		nuage toxique
gaz inflammables	(M)	incendie, explosion
produit dangereux pour l'environnement	\$	pollution
solide inflammable, produit dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	₹ 2 \$	incendie, pollution
produit dangereux pour l'environnement, toxicité spécifique	1	pollution

Moyens de secours humains /

- → Équipiers d'intervention formés, entraînés, présents 24h/24 7j/7
- → Astreintes, cellule de crise
- → Secouristes du travail
- → Service médical

Moyens de secours matériels /

- → Réseau incendie
- → Moyens d'extinction automatiques
- → Moyens d'intervention isolés
- → Moyens de confinement

La sécurité au quotidien

Mesures de prévention des risques /

- → Détection gaz et incendie
- → Suppression des risques d'accumulation de gaz
- → Réduction et confinement des surfaces d'évaporation
- → Redondance des chaines de sécurité instrumentées

Actions de communication et sensibilisation /

→ Rencontre et information des riverains





Responsabilité et transparence

Dans les pages « entreprises » de ce document, vous disposez d'informations sur les mesures de sécurité mises en œuvre dans les établissements à risques de votre périmètre : la date de la dernière étude de dangers, les mesures de prévention, les moyens de secours humains et matériels mobilisables en cas d'accident, les actions de communication et de sensibilisation engagées...

Des établissements hautement

La sécurité des sites industriels est assurée à plusieurs niveaux. Dès leur conception via la mise en place de dispositifs empêchant la libération de substances dangereuses. Également, par la surveillance régulière et stricte des installations au moyen de systèmes automatiques et manuels déclenchant des mesures de sécurité spécifiques en cas d'anomalie. Le personnel est en outre spécialement formé et entraîné.

Transport de matières dangereuses sous haute surveillance

Les matières dangereuses utilisées ou produites par les sites industriels peuvent être transportées par voie terrestre (route, rail) ou navigable (fleuve) selon une réglementation stricte et des restrictions d'itinéraires pour les camions peuvent être mises en œuvre. Des études de dangers, des plans de surveillance et d'intervention concernent par ailleurs certaines infrastructures de transport de matières dangereuses.

Pouvoirs publics et industriels travaillent ensemble pour garantir la sécurité de tous.

Les établissements à risques sont soumis à des réglementations strictes: ils réalisent des études de dangers ou des rapports de sûreté instruits par les services de l'État. De plus, ceux-ci inspectent régulièrement les établissements et prescrivent des mesures de sécurité.

Vous devez être conscient que la survenue d'un accident a une probabilité infime... mais que le risque zéro n'existe pas.

sur lesbonsreflexes.com...

Tout y est!

À tout moment, sur ordinateur ou sur mobile (smarphone ou tablette), retrouvez les informations utiles sur les risques industriels dans votre région et la conduite à tenir en cas d'alerte. 122 établissements implantés dans 11 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sont concernés. Ils sont regroupés dans 22 zones appelées «bassins» pour lesquels une brochure spécifique a été éditée.

Le site <u>lesbonsreflexes.com</u> permet de retrouver la brochure de votre bassin et de la télécharger.

informations sur les risques industriels

> les mesures prises pour les réduire

la liste des établissements concernés



les alertes et les consignes

des conseils pour bien se préparer

des actualités sur les risques

Début de l'alerte





Mettez-vous à l'abri



France Bleu France Info France Inter

pas faire



Ne téléphonez pas



N'allez pas les chercher

Fin de l'alerte





Pensez à poser le magnet sur votre réfrigérateur!





Cette brochure a été élaborée conjointement en Auvergne-Rhône-Alpes par les services des préfectures, les industriels concernés, APORA (Association régionale des entreprises pour l'environnement), la DRAI (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), IRSN (Autorité de siraté nucléaire), le SPIRAI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agolimetairol hyononisés) et l'ESPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise).

lesbonsreflexes.com